



# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

Date de révision 27-juin-2018

Version 4

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

**Nom du produit** PC ULTRA SLICK GRAPHITE LUBRICANT 6 GR

### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 31842

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

**Utilisation recommandée** Lubrifiant

**Utilisations déconseillées** Aucune information disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse du fabricant

ITW Permatex  
6875 Parkland Blvd.  
Solon, OH 44139 USA

#### Également distribué par:

ITW Permatex Canada  
101-2360 Bristol Circle  
Oakville, ON Canada L6H 6M5  
Telephone: (800) 924-6994

#### **Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24**

Chem-Tel: 800-255-3924  
International Emergency:  
00+1+ 813-248-0585  
Contract Number: MIS0003453

**Adresse e-mail:** mail@permatex.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

#### **Statut réglementaire selon l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

### Éléments d'étiquetage

#### Instructions en cas d'urgence

#### Mention d'avertissement

**Danger**

Nocif en cas d'ingestion  
Peut provoquer le cancer  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



Aspect Gris

État physique Poudre

Odeur Léger/légère

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant utilisation  
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
 Utiliser l'équipement de protection individuel requis  
 Ne pas respirer les poussières  
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

**Conseils de prudence - Intervention**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin  
 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
 Rincer la bouche

**Mentions de mise en garde - Stockage**

Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

**Dangers sans autre classification (HNOC)**

Sans objet

**Autres informations**

- Sans objet

Toxicité aiguë inconnue

97% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**Substance**

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
graphite	7782-42-5	60 - 100
quartz (SiO <sub>2</sub> )	14808-60-7	1 - 5

Toute concentration indiquée en tant que plage est due à la variation du lot.

**4. PREMIERS SECOURS**

**Description des premiers secours**

**Conseils généraux**

Consulter un médecin en cas de malaise.

**Contact oculaire**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Contact avec la peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les

---

	laver avant réutilisation.
<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION :. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
<b>Protection individuelle du personnel de premiers secours</b>	Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Symptômes** Voir la section 2 pour plus d'informations.

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Note au médecin** Traiter les symptômes.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO2), Agent chimique sec, Mousse

**Moyens d'extinction appropriés**

Aucun(e).

**Dangers spécifiques dus au produit chimique**

Aucun(e) en particulier.

**Données d'explosion**

**Sensibilité aux chocs mécaniques** Aucun(e).

**Sensibilité aux décharges statiques** Aucun(e).

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Mettre en place une ventilation adaptée. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.

**Prévention des dangers secondaires** Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Garder sous clef.  
**Matières incompatibles** Agents comburants forts

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Directives pour l'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH IDLH
graphite 7782-42-5	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> respirable fraction all forms except graphite fibers	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> total dust synthetic TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> respirable fraction synthetic (vacated) TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup> respirable dust natural (vacated) TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> total dust synthetic (vacated) TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> respirable fraction synthetic TWA: 15 mppcf natural	IDLH: 1250 mg/m <sup>3</sup> TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup> natural respirable dust
quartz (SiO <sub>2</sub> ) 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m <sup>3</sup> respirable fraction	(vacated) TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> respirable dust : (30)/(%SiO <sub>2</sub> + 2) mg/m <sup>3</sup> TWA total dust : (250)/(%SiO <sub>2</sub> + 5) mppcf TWA respirable fraction : (10)/(%SiO <sub>2</sub> + 2) mg/m <sup>3</sup> TWA respirable fraction	IDLH: 50 mg/m <sup>3</sup> respirable dust TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> respirable dust

NIOSH IDLH *Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie*

**Autres informations** Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

### Contrôles techniques appropriés

**Contrôles techniques** Douches  
Rince-oeils  
Systèmes de ventilation

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.

**Protection respiratoire** Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

**Remarques générales en matière d'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Poudre
Aspect	Gris
Odeur	Léger/légère
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune information disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune information disponible	
Point / intervalle d'ébullition	Aucune information disponible	
Point d'éclair	Aucune information disponible	
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune information disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune information disponible	
Pression de vapeur	Aucune information disponible	
Densité de vapeur	Aucune information disponible	
Densité relative	2.26	
Hydrosolubilité	Insoluble dans l'eau	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible	
Coefficient de partage	Aucune information disponible	
Température d'auto-inflammabilité	>500 °C	
Température de décomposition	Aucune information disponible	
Viscosité cinématique	Aucune information disponible	
Viscosité dynamique	Aucune information disponible	
Propriétés explosives	Aucune information disponible	
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	

### Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	0
Densité	Aucune information disponible
Masse volumique apparente	Aucune information disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Stable dans les conditions normales

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

### Conditions à éviter

Chaleur excessive.

### Matières incompatibles

Agents comburants forts

### Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Inhalation</b>	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
<b>Contact oculaire</b>	En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.
<b>Ingestion</b>	Nocif en cas d'ingestion.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
quartz (SiO <sub>2</sub> ) 14808-60-7	= 500 mg/kg ( Rat )	-	-

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Aucune information disponible.

**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Sensibilisation** Aucune information disponible.

**Mutagenicité sur les cellules** Aucune information disponible.

**germinales**

**Cancérogénicité**

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
quartz (SiO <sub>2</sub> ) 14808-60-7	A2	Group 1	Known	X

*ACGIH (Association américaine des hygiénistes industriels, États-Unis)*

*A2 - Cancérogène présumé chez l'humain*

*CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)*

*Groupe 1 - Cancérogène pour l'Homme*

*NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)*

*Connu - Cancérogène connu*

*OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis)*

*X - Présent*

**Effets sur certains organes cibles** Système cardio-vasculaire (SCV), Yeux, Poumons, Système respiratoire.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

**ETAmél (voie orale)** 500 mg/kg

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

100 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

**Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

**Bioaccumulation**

Aucune information disponible.

**Mobilité**

Aucune information disponible.

**Autres effets néfastes**

Aucune information disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**

<b>Élimination des déchets</b>	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
<b>Emballages contaminés</b>	Ne pas réutiliser le récipient.
<b>Numéro de déchet EPA, États-Unis</b>	Sans objet

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

<b>DOT, États-Unis</b> Nom d'expédition	Non réglementé
<b>IATA</b> Nom d'expédition	Non réglementé
<b>IMDG</b> Nom d'expédition	Non réglementé

**15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

**Inventaires internationaux**

<b>TSCA</b>	Est conforme
<b>DSL/NDL</b>	Est conforme
<b>EINECS/ELINCS</b>	Est conforme
<b>ENCS</b>	Indéterminé(e)(s)
<b>IECSC</b>	Est conforme
<b>KECL</b>	Est conforme
<b>PICCS</b>	Est conforme
<b>AICS (Australie)</b>	Est conforme

**Légende :**

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**Réglementations fédérales des États-Unis**

**SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

**Catégories de danger selon SARA****311/312, États-Unis**

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Danger d'incendie	Non
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

**CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)**

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

**CERCLA**

Cette matière telle que livrée ne contient aucune substance réglementée au titre de substance dangereuse par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302), ni par la Loi de modification et réautorisation du fonds spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Des exigences de déclaration spécifiques relatives aux rejets de cette matière peuvent exister au niveau étatique, régional ou local

**Réglementations étatiques des États-Unis****Proposition californienne 65**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

Nom chimique	Proposition californienne 65
quartz (SiO <sub>2</sub> ) - 14808-60-7	*Carcinogen (airborne particles of respirable size only)

**Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
graphite 7782-42-5	X	X	X
quartz (SiO <sub>2</sub> ) 14808-60-7	X	X	X

**EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette**

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide Sans objet

**Classe de danger SIMDUT**

D2B - Matières toxiques

<b>16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION</b>
--

<b>NFPA</b>	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 0	Instabilité 0	-
<b>HMIS</b>	Dangers pour la santé 2	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)

HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 27-juin-2018

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**